



Renvoyez ce document,  
accompagné de votre règlement, à :

Sacem  
Délégation de Nice  
35 Rue Pastorelli  
CS 61707  
6012 Nice CEDEX 1

Courriel : dl.nice@sacem.fr

# Souscription Forfait "1 an de Musique à l'école"

ou directement en ligne sur [www.sacem.fr/musiquealecole](http://www.sacem.fr/musiquealecole)

Nom de l'organisateur (association, club, organisme...) : .....

Prénom et nom du représentant : ..... Qualité : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ]

Tél. : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Courriel : .....

Nom et adresse de l'école : .....

Je soussigné(e) ..... déclare exacts les renseignements mentionnés par la présente déclaration.

## 1. Je souscris au forfait "1 an de Musique à l'école"

Le forfait 1 AN DE MUSIQUE à L'ECOLE vous permet d'organiser un nombre illimité d'animations à destination et/ou avec la participation des enfants, que la musique soit jouée, chantée ou écoutée tout au long de l'année (kermesses, fêtes, goûters, animations, activités d'éveil ou de loisirs...) et/ou de sonoriser votre établissement (intercours, halls, couloirs, cours de récréation, espaces de restauration...).

 Important : les événements dont le budget artistique est supérieur à 650 € TTC ne peuvent être inclus dans ce forfait annuel. Celui-ci comprend le salaire, cachet et autres charges liées aux rémunérations des personnels artistiques (y compris le personnel technico-artistique). Merci de contacter votre délégation régionale le cas échéant.

FORFAIT "1 AN DE MUSIQUE À L'ÉCOLE"	Musique live uniquement (Chorale, Orchestre...)	Avec musique enregistrée* (CD, MP3, streaming...)
Plein tarif	95,98 € TTC <input type="checkbox"/>	154,79 € TTC <input type="checkbox"/>
Tarif réduit de 20 % pour toute déclaration avant le 18/10/2021	76,78 € TTC <input type="checkbox"/>	135,59 € TTC <input type="checkbox"/>

\* Lorsque vous diffusez de la musique enregistrée (CD, MP3, streaming...), la Sacem collecte en complément la rémunération équitable due aux interprètes et aux producteurs de disques, pour le compte de la Spré (plus de détails sur [spre.fr](http://spre.fr)).

## 2. Je règle le montant de mes droits en fonction du forfait

- J'opte pour la facturation électronique, je recevrai un lien me permettant d'accéder à ma facture, au courriel renseigné ci-avant.
- J'opte pour le prélèvement bancaire automatique et remplis les mandats de prélèvement SEPA présents au verso.
- Je règle par chèque à l'ordre de la Sacem.

Fait à ..... Le ..... Signature



La musique accompagne nos vies et, depuis 170 ans,  
la Sacem accompagne celles et ceux qui la créent.

182 500 auteurs, compositeurs et éditeurs l'ont choisie pour gérer  
leurs droits d'auteur. Porte-voix des créateurs, partenaire de confiance des diffuseurs  
de musique, la Sacem agit pour faire rayonner toutes les musiques, dans leur diversité.  
Société à but non lucratif, la Sacem contribue à la vitalité et au rayonnement de la création  
sur tous les territoires, via un soutien quotidien à des projets culturels et artistiques.

---

**92 % DES SOMMES  
COLLECTÉES  
REVERSÉES**  
aux créateurs.

**153  
MILLIONS  
D'ŒUVRES**  
françaises et  
internationales.



**332 000  
CRÉATEURS  
RÉMUNÉRÉS**  
en 2020.



Ensemble, faisons  
vivre la musique



**UNIQUE  
RÉMUNÉRATION**  
des auteurs  
et compositeurs.



**PLUS DE 60  
BUREAUX  
RÉGIONAUX**  
en France métropolitaine  
et outre-mer.

**2 470  
PROJETS  
SOUTENUS**  
un acteur culturel  
local engagé.

---

**MERCI à nos 380 000 clients  
qui diffusent la musique et la font vivre !**